

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Mars 2013

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 31 Mars 2013 faisant apparaître un total bilan de 1 049 320 DT et un actif net de 1 032 545 DT.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Mars 2013, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV Opportunity telle que arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler que la société SICAV OPPORTUNITY a employé, au 31 Mars 2013, 11.896% de son actif en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Tunis, le 25 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :

Leila Bchir

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARÉS		NOTE	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	835,569.000	1,022,222.021	796,470.532
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		414,920.724	466,619.150	377,337.530
AC1-B	OBLIGATIONS		124,822.800	130,976.400	123,307.200
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		295,825.476	417,875.429	295,825.802
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		0.000	6,751.042	0.000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	211,999.399	255,359.294	245,404.392
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		211,440.526	255,000.221	244,820.747
AC2-B	DISPONIBILITES		558.873	359.073	583.645
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1,751.677	0.000	403.401
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		1,751.677	0.000	403.401
TOTAL ACTIF			1,049,320.076	1,277,581.315	1,042,278.325
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	881.756	1,071.519	691.098
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	15,893.494	7,886.324	20,350.829
TOTAL PASSIF			16,775.250	8,957.843	21,041.927
ACTIF NET			1,032,544.826	1,268,623.472	1,021,236.398
CP1	CAPITAL	CP1	1,014,979.601	1,248,831.717	1,005,646.346
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	17,565.225	19,791.755	15,590.052
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0.000	0.000	6.082
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		1,995.407	1,710.150	18,438.360
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-20.234	20.053	-2,854.390
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		15,590.052	17,569.054	0.000
CP2-E	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0.000	492.498	0.000
ACTIF NET			1,032,544.826	1,268,623.472	1,021,236.398
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,049,320.076	1,277,581.315	1,042,278.325

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
					Montant en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	4,795.171	5,401.314	32,757.537
PR1-A	DIVIDENDES		0.000	0.000	11,886.350
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS		1,515.600	1,225.200	5,240.400
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		3,279.571	4,102.148	15,517.363
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		0.000	73.966	113.424
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1,936.329	2,277.247	8,025.892
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1,936.329	2,277.247	8,025.892
REVENUS DES PLACEMENTS			6,731.500	7,678.561	40,783.429
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-2,561.756	-3,107.844	-12,087.778
REVENU NET DES PLACEMENTS			4,169.744	4,570.717	28,695.651
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,174.337	-2,860.567	-10,257.291
RESULTAT D'EXPLOITATION			1,995.407	1,710.150	18,438.360
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-20.234	20.053	-2,848.308
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-20.234	20.053	-2,854.390
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		0.000	0.000	6.082
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			1,975.173	1,730.203	15,590.052
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		20.234	-20.053	2,854.390
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		0.000	0.000	-6.082
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		2,774.800	-4,605.488	-108,256.635
PR4-D	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		6,739.823	-51.884	69,219.658
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-88.578	0.000	-568.005
RESULTAT NET DE LA PERIODE			11,421.452	-2,947.222	-21,166.622

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2013 AU 31-03-2013

DESIGNATION	31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	11,421.452	-2,947.222	-21,166.622
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	1,995.407	1,710.150	18,438.360
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	2,774.800	-4,605.488	-108,256.635
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	6,739.823	-51.884	69,219.658
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-88.578	0.000	-568.005
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	0.000	-18,054.282
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-113.024	34,577.300	-176,536.092
SOUSCRIPTIONS	14,255.104	99,533.380	481,483.528
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	12,800.000	86,000.000	426,800.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	1,236.075	12,096.863	48,938.108
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	216.811	1,411.828	1,414.080
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	2.218	24.689	4,331.340
RACHATS	-14,368.128	-64,956.080	-658,019.620
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-12,800.000	-56,000.000	-576,600.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-1,328.865	-8,032.114	-73,311.120
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-216.811	-919.330	-922.770
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-22.452	-4.636	-7,185.730
VARIATION DE L'ACTIF NET	11,308.428	31,630.078	-215,756.996
AN4 ACTIF NET			
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1,021,236.398	1,236,993.394	1,236,993.394
AN4-B FIN DE PERIODE	1,032,544.826	1,268,623.472	1,021,236.398
AN5 NOMBRE D' ACTIONS			
AN5-A DEBUT DE PERIODE	9,204	10,702	10,702
AN5-B FIN DE PERIODE	9,204	11,002	9,204
VALEUR LIQUIDATIVE			
A- DEBUT DE PERIODE	110.955	115.585	115.585
B- FIN DE PERIODE	112.184	115.308	110.955
AN6 TAUX DE RENDEMENT	4,49%	-0,96%	-2,59%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV OPPORTUNITY

PERIODE DU 01/01/2013 AU 31/03/2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2013 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2013	% de L'ACTIF NET
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	39.766	367.303,915	414.920,724	40,17
ADWYA	1.800	8.493,600	14.151,600	1,37
AETECH	562	3.372,000	3.372,000	0,33
ARTES	1.500	11.609,750	12.295,500	1,19
ASSAD	1.022	8.377,590	8.221,990	0,80

ASSURANCES SALIM	500	7.500,000	16.148,000	1,56
BT	1.000	11.905,000	11.527,000	1,12
CARTHAGE CEMENT	10.000	18.845,597	35.980,000	3,48
CIL	2.500	8.877,521	37.615,000	3,64
CIMENTS DE BIZERTE	3.500	38.685,754	21.007,000	2,03
ENNAKL	2.990	32.888,565	31.487,690	3,05
ESSOUKNA	300	3.180,000	3.214,500	0,31
MONOPRIX	1.000	29.348,000	28.430,000	2,75
PGH	290	1.875,602	1.963,010	0,19
SFBT	700	9.990,000	9.946,300	0,96
SIMPAR	1.000	68.284,500	70.000,000	6,78
SOTRAPIL	800	12.967,312	11.519,200	1,12
SOTUVER	2.200	20.371,000	19.254,400	1,86
SPDIT	500	3.725,000	3.750,000	0,36
STAR	200	29.400,000	30.874,800	2,99
TELNET HOLDING	1.000	6.445,000	7.232,000	0,70
TL	123	2.540,640	3.237,114	0,31
TLS AN	18	386,280	466,560	0,05
TPR	2.620	8.108,510	14.965,440	1,45
TUNIS RE	2.000	17.716,074	15.896,000	1,54
ARTES DA 1/5	1.500	2.295,000	2.250,000	0,22
TLS DA 3/80	141	115,620	115,620	0,01
Emprunts de sociétés	1.500	120.000,000	124.822,800	12,09
ATB 2007/1 (25 ANS)	1.500	120.000,000	124.822,800	12,09
Emprunts d'Etat	288	291.553,300	295.825,476	28,65
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	153	154.636,000	158.154,413	15,32
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.104,327	0,11
BTA 5.25-03/2016	76	75.390,000	75.573,649	7,32
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.596,575	1,12
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49.275,000	49.396,512	4,78

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 4.795,171 Dinars au 31.03.2013, contre 5.401,314 Dinars au 31.03.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.03.2013	MONTANT au 31.03.2012
Revenus des obligations	1.515,600	1.225,200
Revenus des emprunts d'Etat	3.279,571	4.102,148
Revenus des Autres Valeurs	0,000	73,966
Total	4.795,171	5.401,314

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2013, à **211.440,526 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.13	% Actif net
BTC 52S-24/04/2013	111	109.567,046	110.479,717	10,70
BTC 52S-21/05/2013	13	12.802,241	12.900,847	1,25
BTC 52S-24/09/2013	43	41.498,057	42.001,020	4,07
BTC 52S-26/11/2013	1	968,002	971,648	0,09
BTC 52S-25/03/2014	47	45.042,672	45.087,294	4,37
Total	215	209.878,018	211.440,526	20,48

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.03.2013, à **1.936,329 Dinars**, contre **2.277,247 Dinars** au 31.03.2012 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.03.2013	Montant au 31.03.2012
Revenus des Bons du Trésor	1.936,329	2.277,247
Total	1.936,329	2.277,247

AC 3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.03.2013 à **1.751,677 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et les sommes à l'encaissement (Montant des titres de créance échus et non encore remboursés).

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.03.2013, à **2.561,756 Dinars**, contre **3.107,844 Dinars** au 31.03.2012 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	31.03.2013	31.03.2012
Rémunération du gestionnaire	1.793,229	2.175,488
Rémunération du dépositaire	768,527	932,356
Total	2.561,756	3.107,844

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.03.2013 à **2.174,337 Dinars**, contre **2.860,567 Dinars** au 31.03.2012 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.03.2013	31.03.2012
Redevance CMF	256,170	310,770
Impôts et Taxes	13,317	15,189
Charges Diverses	1.904,850	2.534,608
Total	2.174,337	2.860,567

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.03.2013, à **16.775,250 Dinars** contre **8.957,843 Dinars** au 31.03.2012. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.03.2013	Montant au 31.03.2012
PA1	Opérateurs créditeurs	881,756	1.071,519
PA2	Autres créditeurs divers	15.893,494 ^(*)	7.886,324
TOTAL		16.775,250	8.957,843

(*) : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31.03.2013, à 15.893,494 Dinars et se détaillant comme suit :

Autres créiteurs divers

Montant au 31.03.2013

Etat, impôts et taxes	124,082
Redevance CMF	88,174
Sommes à régler	8.696,787
Provision pour charges à payer	6.984,451
Total	15.893,494

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2013 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2013 (en nominal)

- Montant : 920.400,000 Dinars
- Nombre de titres : 9.204
- Nombre d'actionnaires : 17

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 12.800,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 128

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 12.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 128

Capital au 31.03.2013

: 1.014.979,601 Dinars

- Montant en nominal : 920.400,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 94.579,601 Dinars
- Nombres de titres : 9.204
- Nombre d'actionnaires : 17

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY.

Le solde de ce poste au 31.03.2013 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 1.995,407 Dinars
- Régularisation du résultat de la période : (20,234) Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieurs : 15.590,052 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES: 17.565,225 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action	31.03.2013	31.03.2012
• Revenus des placements	0,731	0,697
• Charges de gestion des placements	(0,278)	(0,282)
• Revenus net des placements	0,453	0,415
• Autres charges d'exploitation	(0,236)	(0,260)
• Résultat d'exploitation	0,217	0,155
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,002)	0,002
SOMMES DISTRIBUABLES	0,215	0,157
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,002	(0,002)
• Variation des +/- values potentielles/titres	0,301	(0,419)
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,732	(0,004)
• Frais de négociation	(0,010)	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1,240	(0,268)

4-2 Ratios de gestion des placements :

	31/03/2013	31/03/2012
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,247%	0,248%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,209%	0,228%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	0,192%	0,137%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,3% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.